



Compte-rendu de la rencontre Agritourisme Luberon-Ventoux

Vendredi 6 avril 2012

Lycée Agricole Louis Giraud Carpentras-Serres

9H40 Tour de table

Présents

Léonard BOSOM	CBE Sud Luberon
Joan ALPINI	CBE Pays de Ventoux – Comtat Venaissin
Raymond BANO	PRIDES Carac'terres
Marie-Cécile DRECOURT	Epicurium – Musée des Fruits et Légumes (Agroparc-Avignon)
Chloé HRGOVIC	Association Sillons (CIVAM), manifestation De Ferme en Ferme
Muriel SYMZAK	Domaine la Berlotte (pomme, maraicher, chevaux), élue à Sarrians
Geneviève MARCHESI	Domaine Plein Pagnier (vin, cerises)
Julien FIORILLO	C.C. Terrasse du Ventoux
Abel ALLEMAND	Journal La Provence

Excusés

Caroline BASCHIERA	CG 84 – Service Tourisme
Vincent THOMANN	SMAEMV
Anne GAVINI	Animatrice Point Info Installation
Pauline GRISON	PRIDES PEIFL (repr. M.-C. Drécourt)
Lucile CLEMENCOT	OTSI Carpentras
Rose COMBE	Ferme pédagogique de l'Oiselet
Fabrice MEYSEN	Animateur AFVMA 84 – FDGEDA
G. MONTABARANOM	Mas Léonore – AFVMA Enclave des Papes
Bernard MENDEZ	Domaine Valbeaucinte
Corinne BERNARD	Mas l'Evajade

INTRODUCTION ET RAPPEL DU CONTEXTE

Le projet de groupement local s'inscrit dans le programme européen ICS-Med (International Cooperative System), dont est partenaire le pôle régional de tourisme de territoire PRIDES Carac'terres. Ce projet, regroupant 10 structures de 9 régions en France, Espagne, Portugal, Italie et Grèce, vise à développer les pratiques coopératives et l'innovation au sein de l'UE et plus particulièrement au sein des régions euroméditerranéennes.

La démarche consiste en un travail d'harmonisation des statuts et des outils de soutien à l'économie coopératives dans l'espace Med, et en la création de groupements (ou *clusters*¹) professionnels au niveau local et transnational. Ceux-ci réunissent entreprises, coopératives, acteurs de la recherche-développement et acteurs institutionnels au sein d'entités de coopération, dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, de la pêche et de l'environnement.

¹ Un cluster, ou *grappe* en anglais, est un groupement professionnel identique à des pôles de compétitivité ou pôles d'excellence, rassemblant acteurs professionnels, institutionnels et de recherche-formation sur un territoire et un secteur défini. Sa visée est le rayonnement du secteur à l'échelle nationale et internationale par la mutualisation des compétences.

Pour la région PACA, c'est le territoire des Comités de Bassin d'Emploi du Vaucluse qui a été choisi pour expérimenter la création d'un « cluster », dans un objectif de qualité et de compétitivité de l'offre locale. Le secteur de l'Agritourisme a été choisi, de part le domaine d'intervention du PRIDES, ainsi de l'intérêt porté à cette filière en fort développement dans le sud de l'Europe, sa présence forte – bien qu'encore en formation – dans l'identité du territoire Luberon-Ventoux.

L'agritourisme est vu comme l'activité de prestation touristique en lien avec l'exploitation agricole :

- pratiquée sur l'exploitation (ex: hébergement, restauration)
- et/ou - utilisant une composante agricole de l'exploitation (ex: ferme pédagogique)
- et/ou - s'appuyant sur la production agricole (ex : dégustation, restauration)

« Un tourisme pratiqué dans le monde agricole, par le monde agricole et pour le monde agricole »

L'AGRITOURISME EN LUBERON ET VENTOUX AUJOURD'HUI

Le premier cycle de réunions (septembre-octobre 2011) a vu germer la nécessité d'avoir une vue globale de l'état actuel de l'agritourisme sur le territoire Luberon-Ventoux.

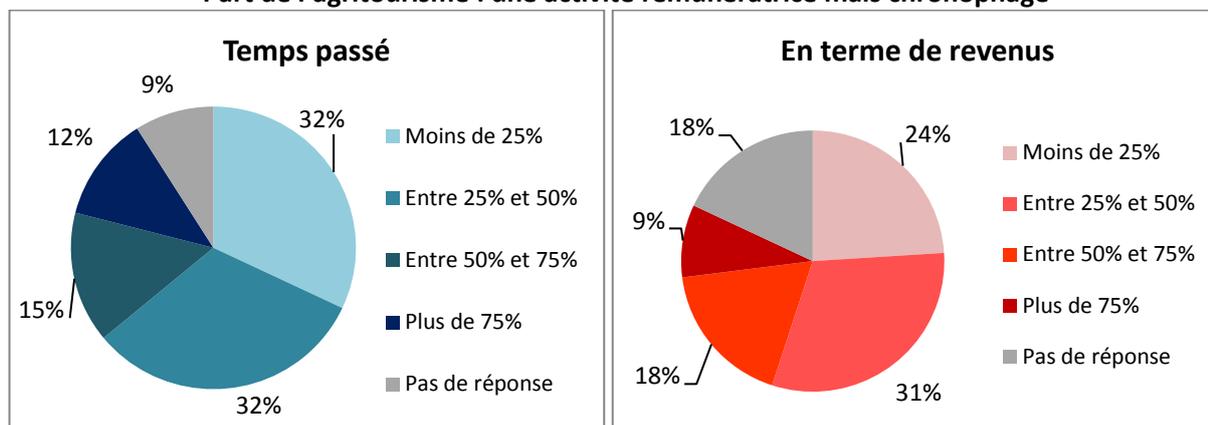
Aussi une analyse la plus exhaustive possible a été faite (et toujours en cours²), par l'équipe des CBE partenaires et du PRIDES Carac'terres, assistée par les étudiants du BTS Services en Espace Rural du Lycée Agricole Louis Giraud (Carpentras-Serres) et 4 étudiants de la Licence Professionnelle Tourisme et Economie Solidaire de l'Université d'Avignon.

Cette étude est complétée par une enquête auprès des professionnels de l'agritourisme afin de recueillir leurs doléances, sous forme de questionnaires en ligne et d'entretiens par les étudiants³.

ENQUETE AUPRES DES PROFESSIONNELS DE L'AGRITOURISME

L'enquête a ainsi réuni les avis de 50 professionnels, dont 20 en entretien individuel sur exploitation. Parmi cet échantillon, on remarque qu'un tiers sont agriculteurs bio ou en conversion, un chiffre élevé par rapport au taux de bio dans les installations locales.

Part de l'agritourisme : une activité rémunératrice mais chronophage



Un premier élément marquant est le fait que la part de l'agritourisme dans leur activité est conséquent : il représente plus de la moitié des revenus de l'exploitation pour près d'un tiers d'entre eux – quand il est sensé être sous la barre des 30%.

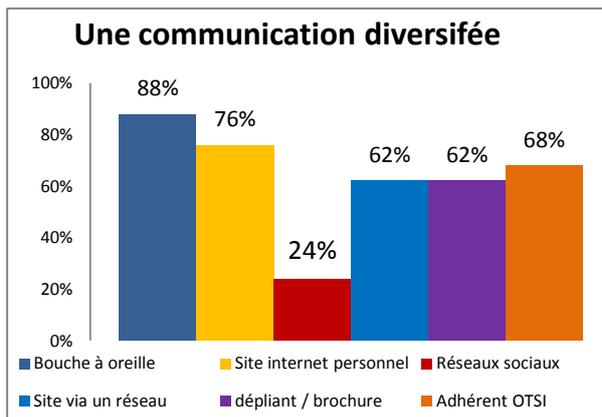
En contrepartie, l'activité agritouristique prend plus de 25% du temps travaillé pour les 2/3 des interrogés. L'activité sensé être annexe en devient sinon principale, du moins importante.

² Ont été extraites de l'analyse les structures proposant uniquement de la vente directe, ainsi que les centres équestres. Ils ne sont pas exclus du projet mais mis à part pour l'analyse territoriale, prenant en compte uniquement les éléments proposant explicitement une approche touristique et agricole.

³ L'ensemble de l'analyse territoriale sera prochainement disponible sur <http://agritourisme84.canalblog.com/>.

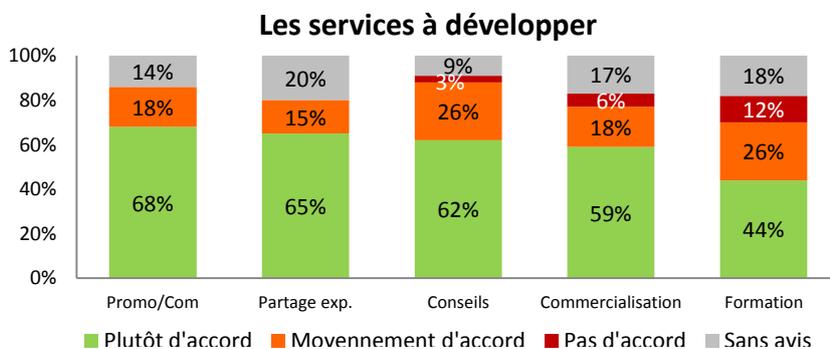
La commercialisation et la communication ont suivi l'émergence d'internet, avec une présence majeure sur des sites de référencement et l'ouverture de pages personnelles. Elle reste néanmoins ancrée dans le web 1.0 et ne tire pas avantage des NTIC, à travers les réseaux sociaux notamment.

Une large part déclare fonctionner au bouche-à-oreille, par le réseau et les précédents clients.

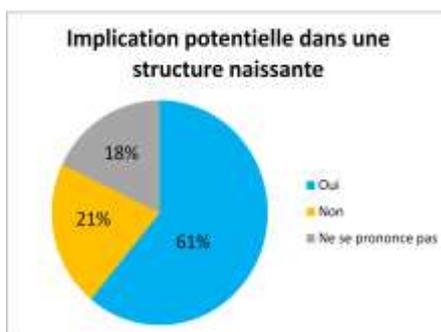


Les attentes des personnes interrogées sont plutôt dans la diffusion d'information – communication, échanges d'expérience – et dans l'accompagnement : aide à la commercialisation, conseils et accompagnement notamment pour la mise aux normes et la labellisation.

Sur les 5 services soumis, seule la formation n'a pas une majorité de « plutôt d'accord ». Une relative désaffection qui peut s'expliquer par le décalage entre les attentes des agriculteurs, et le contenu comme le déroulement des formations déjà expérimentées par certains : pas assez clair, trop théorique, mise en pratique difficile... sont des remarques qui reviennent.



Malgré tout, moins de deux tiers souhaiteraient s'investir dans un nouveau groupement. Il est signalé l'existence de nombreuses structures qui sollicitent les agriculteurs de manière prononcée. Certains agriculteurs ont ainsi du mal à visualiser les retombées de cette activité de services aux professionnels, tandis qu'ils y passent du temps en réunion. Le coût de cette multiplicité de structure est aussi un réel problème.



- ### Freins
- Coût
 - Temps, disponibilité
 - Multiplication des réseaux
 - Manque d'actions concrètes
 - Manque de compréhension
 - Diversité des acteurs
 - Clivages territoriaux

ANALYSE TERRITORIALE

L'analyse de l'offre agritouristique du territoire s'est concentré sur les structures identifiées dans les réseaux existants (Bienvenue à la Ferme, Accueil Paysan, FDGEDA, CIVAM...) ainsi que les structures identifiées sur le territoire par les CBE ainsi que dans les recherches sur le web et par les offices de tourisme principalement.

Conscient que ce recensement n'est pas exhaustif, il a néanmoins vocation à montrer la répartition globale de l'agritourisme sur le territoire du Luberon et du Ventoux, ainsi que la composition de l'offre.

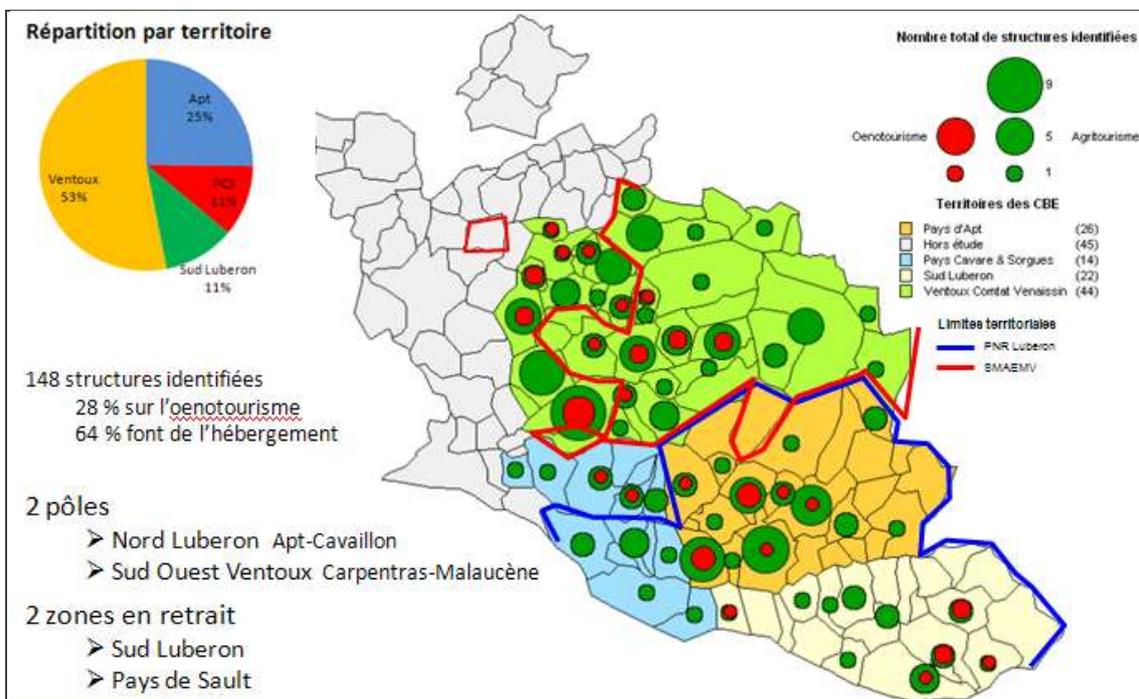
Un agritourisme déployé inégalement sur le territoire

La répartition territoriale des structures identifiées à ce jour est inégale : elle se concentre sur le nord-Luberon et l'ouest du Ventoux, au centre du département. Cette zone correspond également aux zones

d'intense activité touristique. A cela s'ajoute la présence forte de l'œnotourisme avec les Côtes du Luberon et du Ventoux proposant de nombreuses activités sur site.

Le développement s'est également fait avec le soutien de 2 structures motrices : le PNR Luberon et le Syndicat Mixte Mont Ventoux (SMAEMV), ayant chacun une démarche de développement rural (dont chacun recevant un programme européen Leader).

On peut noter des initiatives dans les zones moins dynamiques avec, par exemple, un schéma de Développement touristique dont un des axes majeurs est le développement de l'agritourisme, à la CC. Luberon Durance (la Tour d'Aigues).



Les acteurs du territoire s'organisent déjà entre eux pour mutualiser la communication, élaborer des produits touristiques communs (tours), voire développer des échanges d'expérience.

Le réseau Bienvenue à la Ferme est le plus présent. On trouve aussi Accueil Paysan ou l'association Sillons (du CIVAM84) qui référencent et organisent des évènements.

Les plus présents sont les membres de l'AFVMA : des Groupements d'Etude et de Développement Agricole (GEDA) et les Centres d'Etude des Techniques Agricoles (CETA), au sein d'un réseau départemental, régional et national (cf. schéma ci-contre). 2 AFVMA œuvrent explicitement sur le champ de l'agritourisme (Agritourisme Luberon-Ventoux, Accueil en Provence Paysanne). 3 autres sur le reste du département rassemblent également des professionnels sur des produits agritouristiques.



Enfin les syndicats vignerons, AOC, et des coopératives, principalement vini-viticoles, mettent en place des services et des évènements de promotion œnotouristiques, tel TerraVentoux proposant des circuits sur les exploitations. Ceux-ci sont les plus visibles.

Enfin des structures touristiques apportent aussi des opportunités de coopération avec les offres agritouristiques, comme Véloloisirs en Luberon qui propose des circuits thématiques.

Constat

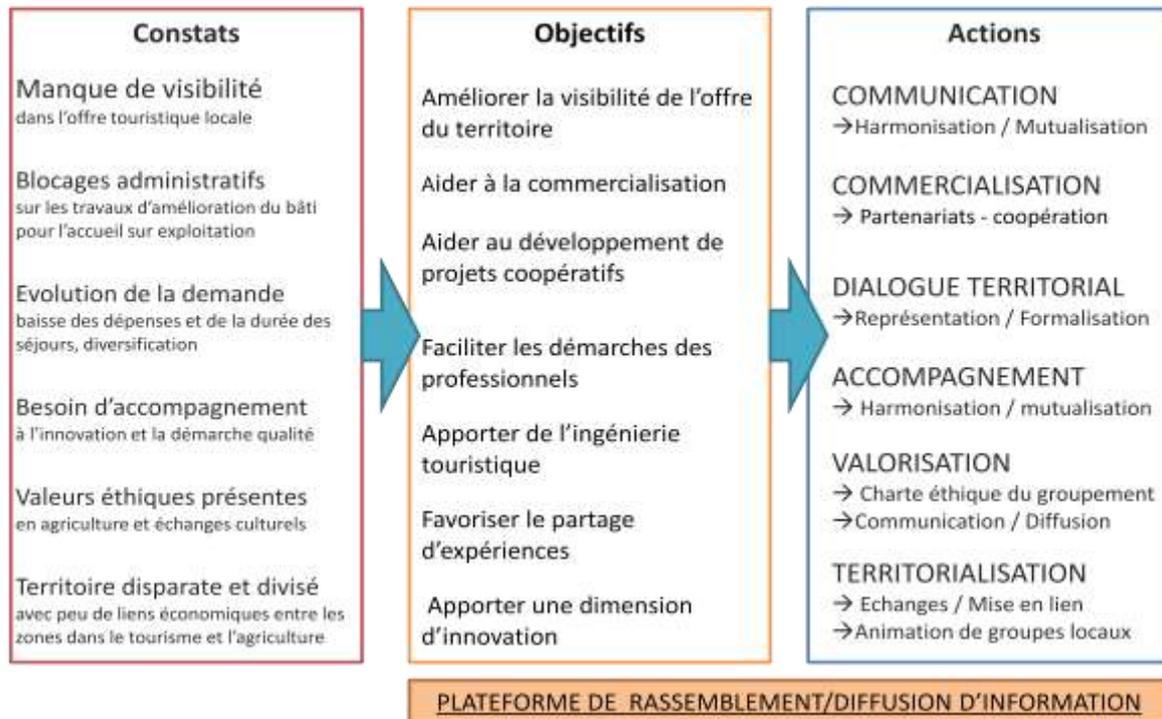
Le manque de connaissance concernant l'existence de ce genre d'initiatives sur le territoire, par les nombreux acteurs rencontrés lors des réunions (visibilité des actions) montre la pertinence d'une démarche de regroupement d'information et de compétences. La filière peut se présenter comme véritable alternative au tourisme héliotrope de résidence secondaire, déconnectés du patrimoine culturel et immatériel du territoire.

- S'appuyer sur l'existant et développer la mise en réseau.
- Structurer et diffuser l'information interne (entre les professionnels et sur le territoire) et externe (auprès du public et hors département)

- améliorer les actions et la valorisation en mutualisant les compétences

LE GROUPEMENT AGRITOURISME EN LUBERON-VENTOUX

Suite aux différentes réunions organisées entre juillet et octobre 2011 et un premier recensement des prestataires d'agritourisme, plusieurs thèmes ont été abordés donnant une idée des problèmes et besoins auxquels le groupement (*cluster*) pourrait répondre.



1- Communication

Regrouper, mutualiser et harmoniser l'information sur les différentes actions et moyens proposés par les différentes structures travaillant sur l'aspect communication-diffusion

2- Commercialisation

Nombres d'acteurs proposent du référencement, tandis que la réservation et la vente sont proposées par différentes structures (OT, Carac'terres, Agences) aux fonctionnements disparates.

- Complexité et chronophagie
- Multiplication des coûts d'adhésion et forfaits

Le cluster pourrait non pas se substituer à ces structures mais centraliser les offres de service afin d'en faciliter l'accès, et favoriser le dialogue pour permettre des regroupements en bouquets (OT ?).

3- Dialogue territorial⁴

Les règles d'urbanisation et d'aménagement (normes) sont complexes et les formalités longues (exemple de la pose de panneaux sur la voie routière).

Le cluster pourrait ainsi représenter les acteurs auprès des différents services et institutions.

Des démarches que font déjà des structures comme le service Agritourisme de la Chambre d'Agriculture, qui gagneraient à être étendu à l'ensemble des acteurs et décideurs locaux.

4- Accompagnement

On note un manque d'accès à l'information sur les réunions et autres actions d'information/formation sur la filière menées par les différents acteurs du territoire (PNR, SEM ...).

- Identifier les besoins et mutualiser les moyens afin d'améliorer l'impact des programmes

⁴ « Dialogue territorial qualifie les pratiques de concertation [...] attachées à la résolution de conflits, à l'élaboration d'accords ou à la mise en place de processus de participation portant sur la gestion du territoire et sur l'environnement. [II] renvoie à la confrontation d'intérêts et de représentations portées par différents acteurs du territoire : usagers, gestionnaires, propriétaires, aménageurs, entrepreneurs, élus, etc.

5- Valorisation

Axe majeur des revendications identifiées, les valeurs défendues par les acteurs de l'agritourisme doivent être à la base du projet.

- créer une charte éthique, adoptée par chaque nouvel adhérent

Cette charte serait également un outil de communication et de valorisation auprès :

- des acteurs économiques de l'agriculture et du tourisme local
- du public (pas de souhait d'un énième label, mais d'une cohérence entre discours et actes)

6- Territorialisation

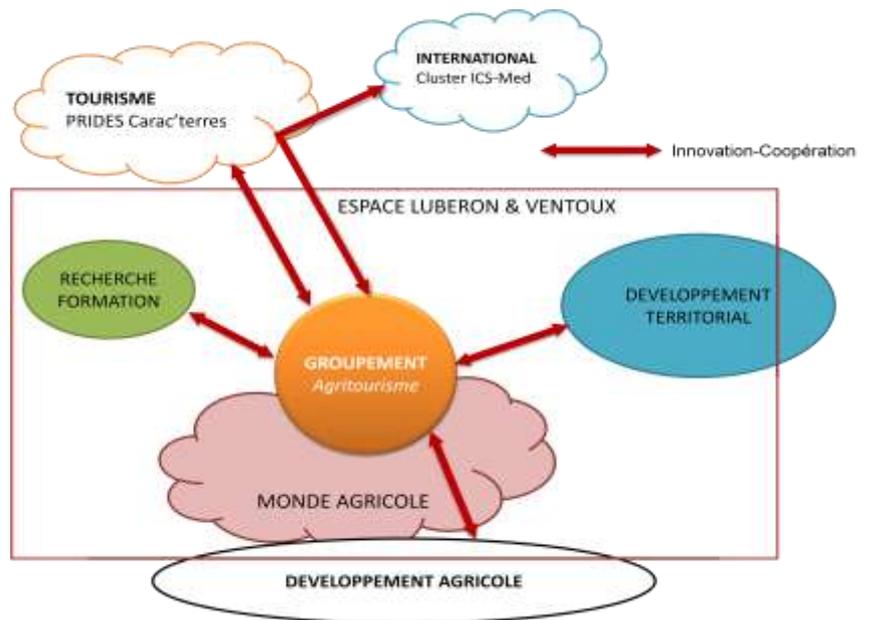
Nécessité de travailler sur une identité de territoire globale, du Luberon au Ventoux (cohérente à l'échelle nationale et internationale), tout en ne négligeant pas le travail en local par l'animation de groupes locaux.

Nécessité de travailler à l'échelle du réseau européen (liens, valorisation, communication, coopération) : autres cluster = prescripteurs.

Dynamique de coopération

La structuration d'une telle démarche permet de proposer un carrefour, une plateforme d'échange d'information et de création de projets communs pour des acteurs évoluant dans les secteurs et à des échelles différentes.

Le groupement s'inscrit au sein d'un territoire et d'un réseau d'acteurs parties-prenantes de l'agritourisme. Tous les acteurs qui souhaiteront faire partie de la démarche pourront en être, en tant qu'adhérent ou en tant que partenaire.



Forme de gouvernance

La dynamique peut prendre un statut officiel dès le départ ou au fur et à mesure, selon l'engagement des partenaires et le succès d'actions mises en place. Mais celui-ci n'est qu'au service de la volonté propre des acteurs et de la démarche. Il est donc ici question de présenter des possibles et non des contraintes.

La dynamique informelle, portée nécessairement par une structure afin d'avoir une animation suffisante, peut être l'opportunité de se rapprocher et de penser les collaborations possibles. Elle peut être un espace de dialogue territoriale et interprofessionnel.

L'association est le stade de la concrétisation de l'entité en une forme définie. Elle permet de prendre des compétences techniques et de solliciter des financements de manière officielle, ainsi que d'avoir une légitimité représentative.

L'organisation en collège, sur le modèle du PRIDES Carac'terres, offre une pratique démocratique et permet à chaque corps professionnel d'être représenté. Les pourcentages de voix au Conseil d'Administration restent à définir ; ici une par plus importante est donnée aux prestataires agritouristiques, dans un souci de les mettre au centre de la démarche.

La SCIC est le stade avancé de la coopération, avec un regroupement sous forme de société coopérative d'intérêt collectif. Ce statut permet une mise en coopérative des services, avec l'entrée au capital possible d'acteurs de la société civile (associations) et de collectivités locales.



De finalité économique, elle fonctionne selon des pratiques démocratiques : collège de votes, une personne = une voix... Elle est aussi non délocalisable et favorise la consolidation de l'activité (partenaires publics, réinvestissement de la majorité des dividendes, etc.).

REMARQUES DIVERSES

Des avis concordants

Les participants ont eu certains points d'accord avec les remarques faites à la réunion du 27 janvier à Coustellet :

- ils ne souhaitent pas une nouvelle entité, qui serait une « couche de plus au millefeuille » des structures et réseaux existants
- ils souhaitent un groupement indépendant des organes politiques et centré sur le développement économique du secteur
- ils constatent un manque de visibilité de l'impact des actions existantes sur leur activité (« pour 1 emploi agricole, 6 personnes seraient dédiées au développement agricole... »)
- ils sont d'accord sur l'idée de développer des coopérations au niveau local entre plusieurs prestataires agritouristiques

Réseaux Sociaux – NTIC

Les Nouvelles Technologies (NTIC) sont très sollicitées par les touristes.

Néanmoins peu de structures agritouristiques s'y sont investies. Trop peu d'entre elles possèdent par exemple une page Facebook ; par manque de temps, de formation, ou simplement par méconnaissance de l'impact que peut avoir un tel outil.

La formation à ces nouveaux canaux de diffusion, ou la mutualisation, peuvent être un axe de développement.

Territoire

Le territoire est très cloisonné, avec des clivages locaux et un renfermement par unités territoriales.

Pour les participants, bien qu'il faille une certaine indépendance, il est nécessaire de s'adresser aux partenaires et institutions des territoires afin de faire converger les énergies. La démarche est inscrite dans la mission de dialogue territorial portée par les CBE.

→ Les acteurs sont à ce stade informés et inclus dans la démarche. Le département, les réseaux, l'ADT... sont informés et seront dès ce mois d'avril conviés à une réflexion commune pour favoriser les synergies.

La volonté de l'équipe d'animation était de donner la parole aux professionnels dans cette première phase, afin de définir clairement les besoins à partir du terrain. A l'instar de la démarche du PRIDES Carac'terres au niveau régional, le projet se doit d'être ancré dans la réalité économique afin de servir au mieux les intérêts de ses acteurs.

Si les décideurs locaux n'ont pas été plus impliqués jusqu'à présent, ils le seront dans la deuxième phase, de concertation et d'implication des réseaux et partenaires institutionnels, d'avril à septembre.



Trouvez toutes les informations et actualités du projet sur <http://agritourisme84.canalblog.com>

Tel : 06 75 91 81 27

lbosom@cbesudluberon.com – rbano@carac-terres.fr